

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de
CONCHES-EN-OUCHE

Dossier PC 027 165 25 00010

Date de dépôt : 08/10/2020

Demandeur : YNA IMMOBILIER

Pour : Construction d'une salle de sport

Adresse terrain : 2 Rue Raymond Devos
27190 CONCHES-EN-OUCHE

Parcelle : 165 AK 186

ARRÊTÉ

Portant retrait d'un permis de construire
au nom de la commune de CONCHES-EN-OUCHE

Le Maire de CONCHES-EN-OUCHE,

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23/09/2021 et le règlement de la zone UE ;

VU le permis initial accordée le 13/10/2025 ;

VU la demande de retrait déposée le 17/08/2026 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire susvisé est **RETIRÉ**.

CONCHES-EN-OUCHE, le 22/09/2026
Le Maire,

"Pour le Maire et par délégation,
l'Adjoint au Maire,"

David SIMONNET



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.



"Pour la Mairie et par délégation,
Le Maire ou son délégué,"

David SIMONNET

